

LA SOLIDARITÉ sera le maître-mot de cette équipe

Chaque membre aura la *responsabilité* d'un dossier précis dans le cadre des travaux des commissions municipales et des syndicats intercommunaux. Ainsi, les Adréchois sauront à qui s'adresser directement en cas de besoin.

Nous créerons une **commission extra-municipale Cadre de Vie** qui permettra aux quartiers et aux personnes intéressées de s'investir avec la Municipalité dans des projets d'intérêt public. Elle sera une force de proposition et un lieu d'échanges.

Les transports scolaires

- En fonction des effectifs et des évolutions futures de la carte scolaire.

Le stade de football

- Pour le mettre aux normes actuelles

La collecte sélective des déchets

- Mise en place des nouvelles modalités de tri répondant aux normes européennes : Campagne d'information réalisée par le S.I.T.O.M.* Installation des nouveaux bacs de tri dans le cadre du S.I.V.O.M. Les Adrets-Fréjus*.

La distribution de l'eau potable

- Réalisation des travaux obtenus dans le cadre du S.E.V.E.* :
 - Construction d'un bassin de réserve supplémentaire de 1500 m³.
 - Construction d'une nouvelle conduite de relevage permettant la réalisation d'un maillage nous donnant accès à une deuxième source d'approvisionnement en eau.
- Mise en place d'un programme de réfection des anciennes canalisations d'eau potable.

La collecte des eaux usées

- Réalisation du nouveau réseau d'épuration desservant le quartier de l'Église
- Mise en place d'un programme de réfection des anciennes canalisations d'eaux usées.

La voirie communale et éclairage public

Malgré le handicap majeur de l'étendue importante de notre voirie, il demeure nécessaire aujourd'hui d'améliorer nos chemins, non seulement en veillant à la qualité de leur revêtement, mais en prenant en compte les nouvelles réalités :

- Étude du programme de mise aux normes (largeur, aménagement des accotements...)
- Étude des moyens disponibles de collecte des eaux pluviales sur les voies publiques de circulation.
- Éclairage public : du Violon au Couvent notamment.

DEUX ÉQUIPEMENTS À COURT TERME

- Une **Salle Polyvalente** sur la plate-forme du stade de football.
- L'aménagement de la "remise" de la rue du Four qui accueillera la **Bibliothèque Municipale** gérée par l'Association Gutenberg.

DES ÉQUIPEMENTS À MOYEN TERME

- Projet de création d'une **Maison de retraite** sur le terrain de Plan Grimmon.
- **Zone d'Activités** : prospective économique.
- **Logements sociaux** : après la défection de la société pressentie par les services H.L.M. pour la réalisation de ces logements dont la Municipalité offre le terrain, nous maintiendrons notre volonté de voir ce projet aboutir.

Après avoir effectué la **réhabilitation extérieure de l'Église** - monument qui retrace à lui seul l'histoire de notre jeune commune - puis embelli son parvis et ses abords, nous poursuivrons par la **restauration de l'intérieur de l'Église** dans le cadre d'un projet à conduire avec le Diocèse et les Monuments Historiques.

Au terme de son mandat, la majorité municipale laisse un **BILAN POSITIF**

Réalisations multiples

pour répondre aux besoins nouveaux et immédiats de la Jeunesse et des familles.

Accord des Administrations

sur les points principaux demandés dans la révision du Plan d'Occupation des Sols

- ⊕ faisabilité de la zone d'activités ;
- ⊕ maintien de la constructibilité des terrains touchés par le classement ;
- ⊕ déblocage du projet de la salle polyvalente qui sera réalisée avec le concours de ces mêmes administrations.

Maîtrise du patrimoine foncier public

En acquérant, entre autres, le terrain de Plan Grimmon (4 ha), la commune est devenue la plus grande propriétaire de terrains constructibles des Adrets.

Cet achat a demandé provisoirement le report de certains travaux : dans l'attente de la subvention de 1 600 000 F que nous venons de recevoir

- ⊕ extension du cimetière, (avril 2001)
- ⊕ embellissement du Planestel, (2^{ème} semestre 2001)
- ⊕ embellissement de la place de l'Eglise, (mars 2001)
- ⊕ aménagement de la remise.

Cette interruption momentanée du programme de travaux a permis **d'éviter une brutale augmentation de nos impôts.**

Négociations intersyndicales

très favorables à notre commune et importantes sur le long terme :

- ⊕ S.E.V.E. : réalisation du maillage pour une deuxième source d'alimentation en eau potable.
- ⊕ S.I.T.O.M. / S.I.V.O.M. : préparation au tri sélectif des déchets et à leur collecte qui seront réalisés dans les délais impartis par la loi.
- ⊕ P.I.D.A.F. / S.I.P.M.F. : sécurisation de notre village et de notre forêt contre les incendies.

Un TAUX D'ENDETTLEMENT et un TAUX D'IMPOSITION TRES MODERES

Taux d'imposition (part communale)

	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur bâti	Taxe foncière sur non-bâti	Taux taxe professionnelle
National	11,19	16,17	47,10	11,44
Var	8,64	13,05	61,28	13,96
Les Adrets	8,1	11,34	56,87	16,35

Prix de l'eau potable + assainissement

	Les Adrets	Fréjus	Saint-Raphaël
Prix au m ³	11,31	21,59	22,34

De plus, nous disposerons des atouts essentiels que la majorité municipale a constitués :

- **Création d'un véritable partenariat avec les Administrations** qui respectent aujourd'hui la spécificité de notre village, au terme d'un bras de fer dans lequel nos élus n'ont jamais cédé d'un pouce.
- **Le maire a été choisi par ses collègues du Var** pour les représenter au sein de la Commission départementale du schéma directeur d'élimination des déchets. C'est une reconnaissance du rôle moteur qu'il a joué dans tous les épisodes contre les projets de Fontsanter, et une garantie contre toute autre velléité de création d'un Fontsanter-bis.
- **L'intercommunalité, OBLIGATOIRE est pour demain.** La décision du choix entre la Communauté d'Agglomérations de Fréjus-Saint-Raphaël ou celle des communes du Pays de Fayence peut être prise contre notre volonté. C'est pour cela que nos élus ont déjà pris des contacts, tissé des liens avec nos partenaires, qui nous permettront d'avoir le temps d'étudier et de prendre l'initiative de ce choix délicat et irréversible.

La multiplicité des dossiers, la lourdeur des tâches, la disponibilité nécessaire à leur accomplissement nécessitent, sous l'autorité reconnue du Maire, un véritable partage du travail, un engagement personnel sincère, la volonté d'être utile aux autres.

Ce sont les principes qui nous ont réunis hier, aujourd'hui et pour demain. autour de Nello BROGLIO et le sens que nous donnons au mot EQUIPE.